

Le rapport de M. LaBruère constate que l'assistance moyenne à ces écoles n'a été que de 121,290. Il y a là un écart de 52,000 élèves en chiffres ronds.

"Il se trouve que des 173,899 enfants qui devaient aller à l'école élémentaire, s'instruire et outiller leur cerveau, 52,000 N'Y SONT PAS ALLES."

Permettez-moi de dire que la statistique officielle démontre au contraire que 173,899 enfants ONT FRÉQUENTÉ l'école élémentaire puisqu'ils étaient INSCRITS sur les registres de classe, mais que sur ce nombre 70 pour cent des élèves, soit 121,290 seulement ont assisté TOUS LES JOURS à l'école, ce qui est une excellente proportion si on la compare à l'assistance moyenne dans d'autres provinces.

L'article ajoute en second lieu :

"Le rapport officiel du Conseil de l'Instruction publique constate que sur 173,899 élèves les écoles élémentaires n'ont été fréquentées en moyenne que par 121,290. Dans les écoles et académies catholiques, la moyenne d'assistance a été de 81,217 sur 96,752 élèves. Cela fait 18,154 enfants sur un total de 170,651 QUI ONT MANQUÉ L'ÉCOLE en 1899."

Les chiffres n'autorisent pas cette conclusion. Dans les écoles modèles et les académies catholiques, l'ASSISTANCE MOYENNE s'est élevée à 81,217, ce qui indique que 83,95 pour cent des élèves ont assisté à l'école TOUS LES JOURS.

Si on veut bien référer au tableau contenu dans mon rapport de l'an dernier, on constatera que d'après le recensement des secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires, les enfants de 7 à 14 ans, filles et garçons, sont au nombre de 236,499.

Ceux qui ont fréquenté l'école sont au nombre de 229,127.

De sorte que les enfants qui n'ont pas été à l'école s'élèvent au chiffre de 8,372.

Ce qui est loin de 68,154 enfants, ou même de 52,000 enfants.

De plus, sur ce nombre de 8,372, il faudrait retrancher les enfants incapables de s'instruire, ou qui ont des professeurs privés, et aussi ceux qui fréquentent les écoles indépendantes non subventionnées, dont les directeurs ne font point rapport au département de l'Instruction publique.

En vous remerciant à l'avance pour votre obligeance,

J'ai l'honneur de me dire, Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE, Surintendant.